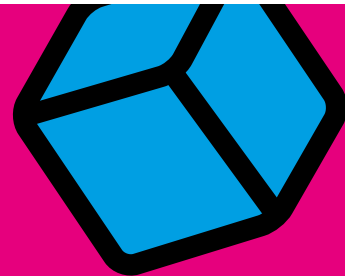
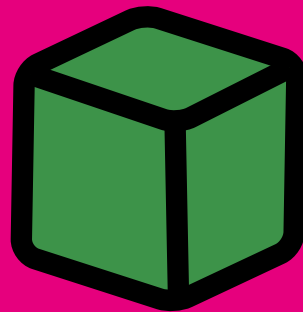
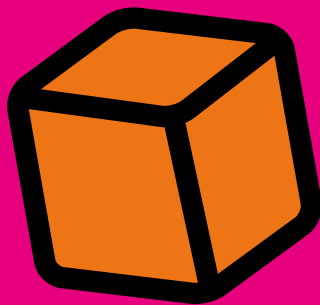
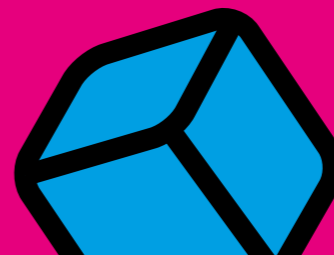
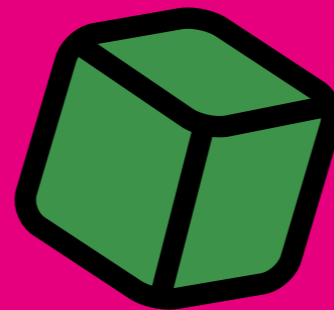
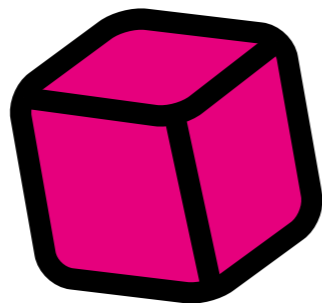
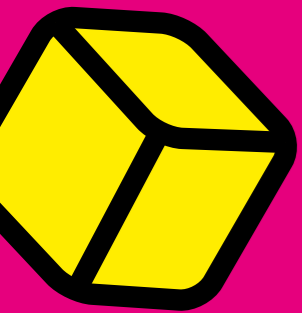


Rapport d'activité 2023





Fédération Addiction
104, rue Oberkampf 75011 Paris
federationaddiction.fr
infos@federationaddiction.fr
01 43 43 72 38

Rapport d'activité 2023 de la Fédération Addiction

Assemblée générale ordinaire
du 12 juin 2024 à Bordeaux

Le mot du président	4
Janvier • L'alcool et le Dry January	8
Février • La santé mentale	10
Mars • Les politiques internationales des drogues	12
Avril • La Fédération dans les régions	14
Mai • L'analyse de drogues et la veille sanitaire	16
Juin • Le congrès	18
Juillet • La dépénalisation	20
Août • Les formations de la Fédération	22
Septembre • Les jeux d'argent et de hasard	24
Octobre • La coordination entre santé et justice	26
Novembre • Le chemsex	28
Décembre • Addictions et précarité	30
Le mot de la déléguée générale	32
Le conseil d'administration	33
Les finances	34
Les salariés de la Fédération	35

Le mot du président

Construire des ponts entre clinique, sciences et politique ! Entre pratiques, savoirs et valeurs !

En 2023, la Fédération Addiction a poursuivi avec vigueur ses missions fédératives. Fédérer les acteurs évidemment, quels que soient leurs champs d'exercice et de compétences, mais aussi développer des actions coopératives dans un souci de complémentarité et de cohérence entre pratiques professionnelles, construction et partage des savoirs et inscription dans le débat public. C'est ainsi que la Fédération s'est mobilisée pour l'adaptation et l'amélioration des pratiques professionnelles de ses adhérents et de ses partenaires, ainsi que dans ses actions de plaidoyer pour une politique des drogues prenant mieux en compte les besoins des personnes concernées et des professionnels qui les accompagnent.

Fidèles à nos valeurs de non-jugement, de bienveillance et de respect de la parole de tous,

nous avons toute l'année œuvré à différents niveaux pour une politique des drogues respectueuse des personnes, de leurs souhaits et de leurs attentes. Il s'agit plus, selon nous, d'accompagner et d'aider que de condamner ou de punir. C'est non seulement une question d'éthique mais aussi d'efficacité. Qu'il s'agisse de simples consommateurs ou de personnes présentant une addiction, nous nous sommes mobilisés, souvent aux côtés d'associations d'usagers, dans toute leur diversité et sans jamais parler à leur place, pour leur faciliter l'accès à la prévention, à la réduction des risques et aux soins.

Nous avons ainsi pris part aux actions menées dans le cadre du Collectif pour une nouvelle politique des drogues pour proposer une alternative à la répression en concevant et en expérimentant des modalités plus efficaces de régulation du marché,

toujours en croissance, des objets d'addiction. Nous avons déposé une pétition à l'Assemblée nationale afin de mettre le sujet de la dépénalisation à l'agenda politique. Nous avons rencontré des parlementaires et des élus pour les mobiliser davantage sur ce sujet, dans l'optique qu'une proposition de loi soit déposée, peut-être dès 2024.

Les rencontres avec le monde politique ont été nombreuses et reflètent notre position: nous avons pu parler dépénalisation, réduction des risques en prison, accès aux dispositifs de réduction des risques et de soins, renforcement de l'offre de soins notamment résidentiels, attractivité du secteur et des métiers, prévention.

Concernant la prévention, nous avons à plusieurs reprises alerté le gouvernement sur l'insuffisance des



moyens consacrés et sur le manque de politique claire et globale sur ce sujet majeur. Malgré la nomination d'un ministre chargé de la santé et de la prévention, le devant médiatique de la scène «préventive» semble occupé par les déclarations martiales («*La drogue c'est de la merde*», «*Donner une seringue ce n'est pas de la prévention!*»). Sans méconnaître l'importance des enjeux de tranquillité et de sécurité publiques, il nous semble indispensable de rappeler que les données probantes en matière de prévention des addictions valorisent surtout les actions de renforcement des compétences

psychosociales et de soutien à la parentalité. Avec le Conseil national pour la santé des jeunes, nous avons organisé une grande journée au ministère de la Santé et nous avons pris part aux initiatives portées par le député Cyrille Isaac-Sibille pour une politique de prévention ambitieuse.

En 2023, comme les années précédentes depuis 2020, nous avons déployé avec d'autres associations la campagne du *Dry January*, dont le succès est grandissant et réellement impressionnant: une notoriété incroyable (deux tiers des Français), un impact massif. En portant des messages positifs, ludiques, de défi collectif, en développant le pouvoir d'agir des personnes concernées, en informant sans stigmatiser, nous parvenons à sensibiliser aux risques liés à la consommation d'alcool, sans jamais condamner ni contraindre. Une question demeure: l'absence d'engagement des pouvoirs publics à nos côtés aura-t-elle été finalement un frein ou bien, à l'inverse, un «*booster*»

du succès? Je vous laisse méditer sur cette question. Ma première analyse personnelle, conforte l'hypothèse d'une supériorité des approches communautaires, venues du terrain, où chacun devient un acteur de santé, la sienne propre et celle des autres, par rapport aux approches descendantes, rééducativo-normatives... Mais cela reste à confirmer.

Attachés en effet à ce qui fonctionne, nous avons continué notre plaidoyer et nos actions en faveur des haltes soins addictions (HSA), nous avons participé aux rencontres organisées par les pouvoirs publics, nous avons porté des plaidoyers, nous avons participé aux rencontres européennes organisées par nos collègues d'Ithaque au Conseil de l'Europe à Strasbourg et, avec les associations Gaïa et Ithaque, nous avons soutenu la création d'un réseau francophone des salles de consommation à moindre risque, pour promouvoir la pérennisation, l'adaptation et le

développement de ces dispositifs qui permettent tout autant d'améliorer la santé des personnes qui consomment dans l'espace public que d'améliorer la tranquillité publique des quartiers concernés. Nous avons notamment souligné que, tout autant pour améliorer leur accessibilité que leur acceptabilité, il nous semblait important, selon les nécessités locales, de ne pas limiter les ouvertures de HSA à des salles de grande ampleur mais de multiplier la création d'espaces de consommation de taille moyenne, éventuellement au sein d'établissements déjà existants et, le cas échéant, complétés de dispositifs mobiles. Rappelons que les polémiques sur les programmes d'échange de seringues se sont éteintes quand ils se sont généralisés, banalisés et « invisibilisés ».

Nous avons poursuivi aussi nos actions en faveur des personnes en situation de précarité dans le cadre de partenariats, notamment avec la Fédération des acteurs de la solidarité

(FAS), le Groupe SOS, la Croix-Rouge et la Fondation Armée du Salut. Une journée nationale organisée avec la FAS a eu lieu en décembre et nous avons rendu public à cette occasion un plaidoyer commun en faveur de la réduction des risques.

Qu'il s'agisse de la prévention, de réduction des risques ou de soins, la Fédération Addiction est attachée aux partenariats avec les autres professionnels qui dans leur quotidien rencontrent des usagers de substances addictives. Ce thème était celui de notre journée des adhérents de novembre, journée au cours de laquelle nous avons pu échanger avec la Mildeca qui est venue répondre aux questions des adhérents.

Nous avons continué en 2023 le développement des formations et l'organisation de journées qui permettent non seulement l'acquisition de nouvelles compétences mais aussi favorisent la rencontre et l'échange. Nous

pouvons citer les journées régionales sur la cocaïne qui ont réuni au total près de 1200 participants dans neuf régions et qui ont toutes rencontré un immense succès.

Anticipant en quelque sorte la crise terrible que traverse actuellement la Nouvelle-Calédonie et qui résonne avec la crise politique, sociale, culturelle, sanitaire mais aussi « addictologique » que connaissent les Outre-Mer, nous avons décidé de développer activement nos actions dans ces territoires. Partout, nous avons pu constater l'ampleur des besoins et la vitalité des actions de nos collègues sur place. À la Réunion, en Guyane puis en Guadeloupe, nous avons pu échanger avec les collègues et les partenaires, associatifs et institutionnels, sur les enjeux de notre secteur. Cela nous a permis de construire ou de développer de nouveaux partenariats et de nouvelles actions. Nous avons amplifié notre partenariat avec l'agence régionale de santé de Martinique sur la

formation des professionnels et sur l'accompagnement des CJC. Enfin, nous avons participé au colloque « Mayotte en santé » organisé par la POPAM en lien avec l'association *Nariké Msada* et le CHU et nous avons pu constater le courage, la résilience et le professionnalisme de nos collègues dans un contexte local particulièrement tendu et difficile.

Mais les addictions ne se limitent plus, si tant est que cela n'ait jamais été le cas, aux addictions aux substances, et les nouvelles technologies numériques multiplient et diversifient l'offre addictive via les écrans : réseaux sociaux, paris sportifs, pornographie, etc. Nous avons ainsi organisé à Paris une première journée nationale sur les jeux d'argent et de hasard avec le concours de la Mildeca, de l'ANJ et de la direction générale de la santé. Elle a réuni 200 participants et a pu démontrer une fois de plus l'intérêt de nos adhérents pour cette thématique. Elle a mis également en évidence les besoins croissants

et la nécessité absolue pour nos institutions de monter rapidement en compétences sur les questions d'addictions sans substances afin que notre offre d'accompagnement adapté soit à la hauteur de ces besoins rapidement émergents. Fidèles à notre tradition d'adaptation continue aux nouvelles tendances, aux besoins des personnes concernées et des professionnels impliqués dans leur accompagnement, nous ne manquerons pas de consolider les partenariats nécessaires avec l'ANJ afin de contribuer également au renforcement des modes de régulation des JAH notamment dans le contrôle des actions publicitaires des opérateurs.

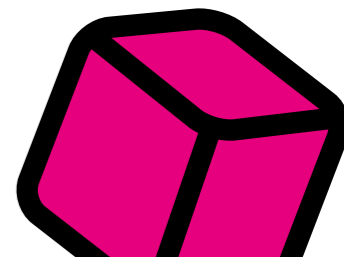
Mayotte, La Réunion, Paris, santé, cocaïne, jeux d'argent et de hasard... ce simple focus démontre la diversité de nos actions et de nos approches. Cette diversité s'est reflétée dans les consultations organisées dans le cadre de la révision de notre projet associatif en 2023, projet qui sera

présenté à notre assemblée générale à Bordeaux en juin 2024.

Le congrès de Bordeaux sera mon dernier congrès en tant que président de la Fédération Addiction.

Après le succès d'Orléans, je suis sûr qu'il sera encore une grande réussite. Je remercie chaleureusement toutes celles et ceux qui ont été à mes côtés dans cette présidence, les membres du bureau, du conseil d'administration, de l'union régionale, les adhérents, les partenaires, les élus, la DGS, la Mildeca et bien entendu la toujours très motivée et professionnelle équipe salariée de la Fédération Addiction.

Jean-Michel Delile



Janvier • L'alcool et le Dry January

Comme chaque année, le mois de janvier est celui de la mobilisation pour le Dry January: cette campagne grand public, initiée en France en 2020 par la Fédération Addiction et ses partenaires associatifs (rejoints depuis par plusieurs collectivités), invite les Français qui le souhaitent à s'abstenir de boire de l'alcool pendant le premier mois de l'année.

Suite à son partenariat avec l'ONG *Alcohol Change UK*, créatrice du concept au Royaume-Uni, la Fédération Addiction anime le site, les comptes sociaux et la mailing list du Dry January: il s'agit de proposer un soutien concret et ludique aux participants avec des outils leur permettant de «tenir» au mieux tout au long du mois et de mesurer sur eux-mêmes les effets positifs de cette pause d'alcool. D'année en année, le succès du Dry January se renforce: en 2023, le nombre d'utilisateurs de l'application TryDry a progressé de 84% pour s'établir à 33000 personnes. Un succès repéré

par la presse locale et nationale (les mentions de la campagne ont progressé de 105% pour 2023)... mais également par les lobbies de l'alcool qui, cette année encore, ont tenté sans succès de brouiller les messages en inventant le concept de «*Damp January*».

Fait remarquable, le Dry January est issu d'une dynamique collective inédite pour une campagne de santé publique en France: sans le soutien de l'État mais avec l'engagement d'associations, fédérations, sociétés savantes, groupements de patients, collectivités, mutuelles et hôpitaux. Pour la première fois en 2023, la Fédération Addiction s'est associée aux organisations francophones proposant également le Dry January dans leur pays (Suisse) ou des campagnes similaires (Tournée minérale en Belgique, Défi 28 jours au Québec) afin de proposer un webinaire international ouvert à tous le 17 janvier: «*Happy Hour: la conférence qui fait du bien*».

Ainsi, la campagne du Dry January vient démontrer la pertinence d'une approche positive en termes de prévention et réduction des risques, basée sur des messages informatifs et motivants, en proposant des outils concrets.

L'engagement de la société civile sur ce type de message est d'autant plus important en France que, on le sait, le gouvernement est très réticent à engager une véritable politique de réduction de la consommation d'alcool. La presse s'est d'ailleurs faite l'écho en 2023 de plusieurs propositions de campagnes de prévention bloquées au plus haut sommet de l'État. La Fédération Addiction a toutefois salué la campagne «*C'est la base!*» de Santé publique France à l'automne 2023. Cette campagne, destinée aux jeunes de 17 à 25 ans, véhicule des messages de réduction des risques visant l'alcool et d'autres substances avec un ton positif et motivationnel plus susceptible d'inciter à des

changements de comportement que la culpabilisation.

«*C'est la base!*» n'a toutefois pas reçu que des éloges... Certains lui reprochant ses messages trop positifs et non centrés sur l'abstinence ou la réduction de la consommation. Preuve s'il en est que la réduction des risques, encore plus quand elle appliquée à l'alcool, n'est pas encore totalement comprise. Pour la Fédération Addiction, délivrer

des messages visant à réduire les risques chez ceux qui consomment n'entre pas en contradiction avec une politique générale de réduction des consommations d'alcool, bien au contraire. C'est pour clarifier et expliquer cette position qu'un groupe de travail a été mis en place en 2023 afin de rédiger un texte clair et complet sur la question des politiques de l'alcool et les préconisations de la Fédération Addiction.



Mais aussi en janvier

→ La Fédération Addiction organise la formation des formateurs «*Analyse ton prod'*» afin d'accompagner la montée en charge des dispositifs d'analyse de drogues.

<https://www.federationaddiction.fr/thematiques/analyse-de-drogues/analyse-ton-prod-organise-sa-premiere-formation-de-formateurs-a-lentretien-de-collecte-et-au-rendu-de-resultats/>

→ La Fédération Addiction est partenaire du projet de la protection judiciaire de la jeunesse Île-de-France: quatre structures adhérentes interviennent à Fleury-Mérogis, Porcheville et en milieu ouvert.

→ La Fédération participe à la journée de restitution du projet SeRra sur la capitalisation des savoirs expérientiels sur la réduction des risques alcool, porté par la Société française de santé publique (SFSP).

Février • La santé mentale

La santé mentale est une question indissociable des addictions sur laquelle la Fédération et ses adhérents s'engagent depuis longtemps.

Ainsi, en Nouvelle-Aquitaine, une journée de formation croisée sur les psychotraumatismes et les addictions a été organisée en février 2023 par plusieurs CSAPA adhérents à la Fédération Addiction et le centre régional du psychotraumatisme (CRP), dans le cadre du projet Psychotraumaddicto.

Ce projet, porté, par la Fédération Addiction en partenariat avec le centre national de ressources et de résilience (CN2R), vise à améliorer le repérage et l'accompagnement des personnes concernées par la co-occurrence d'un trouble de l'usage de substances et d'un trouble du stress post-traumatique.

Des CSAPA et des CRP sont mobilisés depuis 2022 en Centre-Val de Loire, Pays de la Loire et Nouvelle-Aquitaine pour renforcer leur coopération et

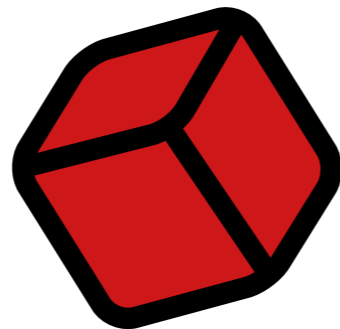
développer des outils utiles aux professionnels. L'année 2023 a donc été riche en actions :

- échange de savoirs/pratiques: formations croisées, stages d'observation, formation à la méthode du tremblement thérapeutique, temps d'intervention clinique ;
- élaboration d'outils: 3 modules de formation à destination des patients des CSAPA, réalisation d'un outil psychométrique de dépistage et contributions à l'annuaire *Psychotrau'map* recensant l'offre de soins en psychotraumatologie en Nouvelle-Aquitaine ;
- organisation d'une journée régionale de rencontre et de sensibilisation.

L'ensemble de ces initiatives seront valorisées dans le cadre d'un guide sur le trouble dual à paraître en 2024. Ce document sera un outil pratico-théorique pour les professionnels

des champs de l'addictologie et de la santé mentale, pour accompagner au mieux les personnes ayant un trouble du stress post-traumatique et une addiction.

En parallèle, les sites pilotes régionaux ont été mobilisés pour participer à l'évaluation du projet, menée selon une méthodologie mixte (quantitative et qualitative) par une équipe du CHU de Clermont-Ferrand.



L'équipe de la Fédération Addiction au Québec avec nos partenaires de l'AIDQ

Mais aussi en février

→ Trois membres du comité de direction de la Fédération Addiction se rendent à la rencontre des professionnels du champ des addictions du Québec pendant une semaine. Ce voyage d'étude a permis d'échanger sur divers enjeux: prévention auprès des jeunes, implantation des salles de consommations à moindre risque, bilan de la légalisation du cannabis, projets sur les pratiques professionnelles et de recherche en cours, etc. Un grand merci à l'Association des intervenants en dépendance du Québec (AIDQ) pour son accueil et son appui!

→ La Fédération Addiction participe aux journées parlementaires sur la prévention en santé, ayant abouti à la publication d'une feuille de route 2023-2027.



Le Centre international de Vienne, siège de l'ONU dans la capitale autrichienne

Mars • La politique internationale des drogues

Les politiques des drogues dépassent les frontières nationales et la Fédération Addiction agit également aux niveaux européen et international.

Ainsi, chaque année, la Commission des stupéfiants des Nations-Unies se réunit à Vienne. Il s'agit du principal organe de décision en matière de drogues au niveau international. Sa 66^e session, qui s'est tenue du 13 au 17 mars 2023, a été l'occasion de constater que le consensus international en faveur de la répression s'effrite... notamment grâce à l'action de la société civile et de quelques États volontaires.

La session 2023 a ainsi été le théâtre d'un affrontement: d'un côté les États attachés au *statu quo* du régime mondial de contrôle des drogues, inquiets de la légalisation du cannabis dans certains pays ou refusant la notion même de réduction des risques. De l'autre, des États comme la Bolivie, la Colombie, la Tchéquie et le Mexique

qui ont appelé à la transformation d'éléments essentiels du régime actuel, notamment l'accent sur la prohibition, le rôle secondaire encore accordé aux droits humains dans la politique en matière de drogues et la classification comme stupéfiants de substances utilisées par les peuples indigènes.

Au milieu des discussions entre les États, la société civile fait de plus en plus entendre sa voix à Vienne: 135 ONG (dont la Fédération Addiction) et 570 participants ont permis de mettre l'accent sur les impacts réels de la politique en matière de drogues sur le terrain, un élément qui est malheureusement souvent absent des discussions entre diplomates, permettant ainsi un espace pour des débats constructifs sur les implications des politiques en matière de drogues pour la santé, les droits humains et le développement des populations dans le monde entier.

L'implication internationale de la Fédération Addiction s'est également

matérialisée par sa contribution au rapport du Haut-commissariat aux droits de l'homme de l'ONU sur le respect des droits fondamentaux en matière de politique des drogues: celle sur l'application de la réduction des risques en prison a d'ailleurs été citée dans le rapport final. L'organisme onusien chargé des droits humains a adopté une position très claire sur les politiques des drogues, faisant le constat que la répression nuit à l'accès à la santé et est porteuse de discriminations, il recommande aux États de mettre fin à la «guerre aux drogues», de mettre l'accent sur la réduction des risques et de dépénaliser la consommation de drogues.

La Fédération Addiction est également active au niveau européen et participe au Forum de la société civile sur les drogues de l'Union européenne (CSFD), l'organisme officiel d'experts de la Commission européenne sur les drogues. Elle est par ailleurs point

focal français du réseau *Correlation* (réseau européen de réduction des risques,) qui publie chaque année un rapport de la société civile sur les politiques de réduction des risques sur le continent. Par ailleurs, la Fédération Addiction participe aux travaux de NEWnet (réseau européen sur la réduction des risques en milieu festif) et TEDI (réseau européen de l'analyse de produits). En participant à ces travaux européens et internationaux, la Fédération Addiction promeut la voix et l'expertise des professionnels français à l'étranger mais s'enrichit également des expériences internationales.

Enfin, la Fédération Addiction a obtenu en 2023 l'accréditation «Erasmus+» qui va permettre d'organiser en 2024 des mobilités entre professionnels des structures adhérentes de la Fédération et des structures de prévention, soin et réduction des risques en Europe.

Mais aussi en mars

- Le Collectif national pour la santé des jeunes (CNSJ) dont fait partie la Fédération Addiction, a organisé le 14 mars 2023 une conférence-débat sur le thème «*Coopérons pour la prévention et la santé des jeunes*». Cette journée qui a réuni près de 200 participants (professionnels de terrain et acteurs institutionnels) et a permis d'échanges sur les enjeux pour mettre une réelle politique de prévention en France.
- La journée des adhérents est consacrée aux questions de plaidoyer avec des interventions d'Oxfam France et de la Fondation Abbé-Pierre.
- La Fédération Addiction participe à la rencontre des points focaux du réseau *Correlation* à Lisbonne.

Avril • La Fédération dans les régions

Une des forces de la Fédération Addiction, ce sont ses adhérents regroupés en unions régionales partout sur le territoire. Celles-ci jouent en effet un rôle clé dans la coordination des actions locales et la mise en œuvre des politiques nationales. Elles rassemblent les structures adhérentes mais aussi les membres individuels de chaque territoire: en 2023, la Fédération Addiction en comptait 11.

Au premier semestre 2023, 10 d'entre elles ont organisé l'élection de leur délégation (un délégué et deux à trois adjoints suivant les régions) dont le mandat court jusqu'en 2026.

En plus de cette échéance démocratique, les unions régionales ont été au cœur du travail de renouvellement du projet associatif de la Fédération Addiction qui aboutira en 2024. Cette entreprise collective a été coordonnée par l'équipe salariée: après avoir recueilli les premières pistes de travail par un questionnaire adressé à l'ensemble

des adhérents, des temps d'échange ont été organisés dans chaque région, en présentiel, afin de dresser les grands axes du nouveau projet associatif.

Mais l'action des unions régionales n'est pas uniquement orientée vers les affaires internes à l'association. En 2023, les différentes délégations ont été largement mobilisées dans les concertations organisées par les agences régionales de santé afin de participer à la rédaction des projets régionaux de santé. Ceux-ci donnent pour chaque ARS les grandes orientations en matière de politiques publiques et de déploiement de projet pour les quatre années à venir. À cette occasion, les délégués ont pu faire valoir les positionnements de la Fédération et les adapter aux contextes régionaux:

- jeunesse: prévention, réduction des risques et accompagnement en addictologie ;
- inégalités sociales de santé:

développer des réponses spécifiques

- dispositifs de soin: élargir leur pluralité et leur accessibilité à tous.

Sur le plan opérationnel et partenarial, les adhérents des unions régionales ne sont pas en reste. Piloté par les salariés au niveau national, le déploiement du programme *Unplugged* est un bon exemple de la mobilisation des acteurs sur le terrain en lien avec l'Éducation nationale et les ARS. On peut également noter les différents partenariats développés avec les Fédérations régionales des acteurs de la solidarité (FAS).

Ainsi, en Occitanie, en Nouvelle-Aquitaine et en Hauts-de-France, la Fédération Addiction et les ARS sont liées par des conventions qui permettent de développer des projets et des dynamiques locales. Les ARS soutiennent notamment des projets visant à accompagner le développement du pouvoir d'agir et



la valorisation du savoir expérientiel des usagers. En Occitanie c'est un programme complet d'action qui est soutenu et qui permet l'organisation de formations, de groupes de travail thématique ou encore de journées régionales comme celle sur l'intervention en milieu festif qui s'est tenue en mars 2023 à Carcassonne.

En Nouvelle-Aquitaine, un projet régional a permis de faire réfléchir les acteurs du milieu festif aux modalités de mise en place d'une coordination régionale de ces interventions.

Enfin, bien qu'il n'y existe pas d'union régionale à ce jour, la Fédération Addiction est particulièrement engagée dans les Outre-mer, où les questions d'addiction se posent avec de nombreuses spécificités liées à leurs situations géographiques et au contexte social. Ainsi la Fédération a participé à l'organisation du séminaire « Mayotte en santé » au mois de septembre et a organisé des journées régionales sur la cocaïne à la Réunion et en Guyane dans le cadre du projet AIPAUC (Améliorer l'information, la prévention et l'accompagnement des usagers de cocaïne) au second semestre 2023.

Mais aussi en avril

- La Fédération Addiction, point focal du réseau européen de la réduction des risques *Correlation* envoie chaque année les données sur la situation de la réduction des risques en France qui alimentent le rapport annuel de la société civile sur la réduction des risques en Europe.
- La Fédération Addiction participe aux formations des élus et agents municipaux organisées par le Forum français à la sécurité urbaine pour sensibiliser les collectivités aux enjeux de la réduction des risques.



Mai • L'analyse de produits et la veille sanitaire

L'analyse de produits se développe en France comme outil de réduction des risques avec la dynamique du réseau national «Analyse ton Prod'», animé par la Fédération Addiction et qui regroupe les acteurs de l'analyse de drogues sur tout le territoire. Dans ce cadre, une journée nationale a été organisée en mai, pour échanger sur l'avancée de l'analyse de drogues en France et dans le monde francophone, les nouveaux enjeux et les dispositifs des membres du réseau pour renforcer l'accès à l'analyse de drogues.

À cette occasion, «Analyse ton Prod'» a pu présenter le dispositif d'analyse de drogues à distance dont la collecte a été confiée aux forums d'auto-support Psychoactif et Psychonaut ainsi qu'au réseau de la réduction des risques à distance, les analyses étant réalisées par le laboratoire d'appui du réseau. Ce dispositif œuvre à la réduction des inégalités sociale de santé, en particulier pour les personnes vivant

dans des territoires ruraux éloignés des structures d'accueil et de soins. Il permet à ces personnes d'avoir accès à une information fiable et complète sur les substances qu'elles utilisent et de mettre en place des stratégies de réduction des risques adaptées. Cette journée a aussi été l'occasion d'un échange de pratiques avec Modus Vivendi, une association de réduction des risques qui a mis en place de l'analyse de drogues en Belgique.

Un autre enjeu pour le réseau «Analyse ton Prod'» est sa participation au dispositif de veille sanitaire SINTES coordonné par l'Observatoire français des drogues et tendances addictives (OFDT). Car si l'analyse de drogues à visée de réduction des risques n'est pas en elle-même un dispositif de veille sanitaire, elle y contribue en repérant des situations inhabituelles et en collectant des données permettant d'analyser les tendances sur le marché

des drogues. Les associations de réduction des risques participent en réalisant des collectes de produits pour SINTES et en étant en première ligne en cas de produits inhabituels. Cette complémentarité des dispositifs a été illustrée en mai 2023, lorsque 23 surdoses ont été signalées



en Seine-Saint-Denis. La coopération entre le CAARUD d'Aulnay (Aurore), le laboratoire Analyse ton prod' Île-de-France, l'OFDT et l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris ont permis d'identifier rapidement que ces surdoses étaient liées à des cas d'héroïne adultérée aux cannabinoïdes de synthèse. Les associations ont ensuite pu alerter les usagers. La circulation de l'information au sein du réseau «Analyse ton Prod'» a ainsi permis d'informer rapidement l'ensemble des associations d'Île-de-France puis de toute la France.

Cette coopération entre les associations et l'OFDT pour la veille sanitaire a été formalisée par la signature d'une convention de partenariat et de partage des données de veille. Cette convention permettra aussi au réseau de capitaliser sur l'expertise de l'OFDT, notamment dans la construction de son processus de contrôle-qualité externe.

En 2023, le réseau a également élu

son comité de pilotage, travaillé au développement de sa base de données et d'un site internet grand public sur l'analyse de drogues. Ces outils seront disponibles mi-2024.

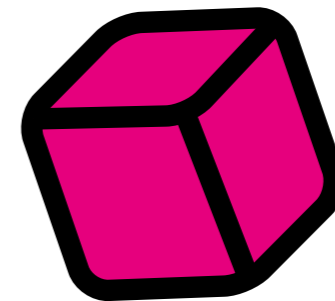
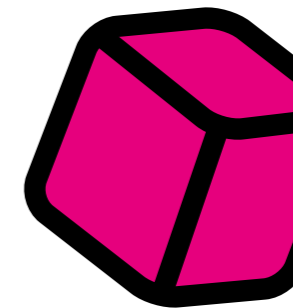
Mais aussi en mai

→ La Fédération Addiction et le Groupement romand d'études des addictions (GREAA) ont publié un manifeste du soin résidentiel en addictologie. Un texte issu des assises franco-suisse de Lyon de décembre 2022. Ce manifeste répertorie l'essentiel des besoins des professionnels du secteur.

<https://www.federationaddiction.fr/thematiques/soins-residentiels/un-manifeste-franco-suisse-pour-le-soin-residentiel-en-addictologie/>

→ L'union régionale Île-de-France et APTITUD ont organisé une journée de rencontre entre ELSA, CSAPA et CAARUD franciliens qui a rassemblé 120 professionnels pour échanger ensemble de problématiques communes et questionner la coordination dans les parcours de soin, le partage et chevauchements des missions.

<https://www.federationaddiction.fr/agenda/3eme-journee-de-rencontre-des-elsa-caarud-et-csapa-dile-de-france/>



Juin • Le congrès

En juin 2023, la ville d'Orléans accueillait le 12^e congrès de la Fédération Addiction. Pour cette édition, le comité d'orientation scientifique avait choisi comme thème « *Addictions: des territoires et espaces sans limites ?* ».

L'occasion de questionner les frontières des addictions, impliquant des vulnérabilités psychiques et sociales, les territoires géographiques, sociaux et même numériques.

À la veille du congrès, pour la première fois, la Fédération Addiction a organisé un débat ouvert au public sur le thème « Pourquoi se drogue-t-on ? » puis, le 15 juin, dans un palais des congrès tout juste sorti de terre, la délégation régionale du Centre-Val de Loire ouvrait cette nouvelle édition de ce qui est le plus grand rassemblement annuel de professionnels sur les drogues et les addictions en France. Après un record historique en 2022 avec plus de 1600 inscrits, les chiffres de 2023 sont en effet restés très élevés :

1380
participants

163
en visio

130
intervenants

45
bénévoles

75
exposants

Un atelier lors du congrès d'Orléans



Le thème du congrès a permis aux congressistes de bénéficier de discussions enrichissantes et de considérer les territoires d'interventions, d'explorer les espaces numériques, d'identifier les frontières (physiques ou entre les groupes sociaux), etc. Les congressistes ont bénéficié d'un programme très riche. Ainsi, malgré un changement de programme indépendant de notre volonté, la première plénière (« Pourquoi se drogue-t-on encore ? ») a rencontré un grand succès. La seconde plénière nous a quant à elle projeté dans le « futur » et les espaces numériques et la troisième a permis une comparaison dans les politiques publiques entre pays francophones. Ces trois sessions sont encore disponibles en rediffusion pour l'ensemble des personnes inscrites au congrès 2023, tout comme les 9 conférences qui ont été proposées.

La construction du programme avec ses 3 plénières, 9 conférences et 27

ateliers s'est appuyée sur les plus de 200 propositions de communication reçues: un record qui démontre, si c'était encore utile, que les équipes de professionnels ont un fort désir de partager leurs pratiques, de les confronter ou les mutualiser.

L'espace d'exposition du congrès a permis l'installation de 40 stands de partenaires associatifs, institutionnels ou privés ainsi que de membres du réseau présentant les programmes ou projets qu'ils ont développés.

La grande majorité des participants au congrès était constituée d'adhérents individuels et des professionnels travaillant au sein des structures adhérentes à la Fédération mais environ 20% provenaient de structures non adhérentes ou partenaires.

Mais aussi en juin

- Plus de dix ans après leur création, la Fédération Addiction a mené une enquête par questionnaire auprès des CSAPA référents en détention pour mener un état des lieux des conditions d'exercice de leurs missions. Les résultats de l'enquête seront publiés en 2024 sous la forme d'un rapport qui sera notamment transmis aux pouvoirs publics.
- Pour la troisième année consécutive, la Mission métropolitaine de prévention des conduites à risques de Paris et Seine-Saint-Denis a organisé une journée francilienne sur le chemsex. Elle a donc été l'occasion de présenter le projet ARPA-Chemsex porté par Aides et la Fédération Addiction

Juillet • Support. Don't Punish

Les politiques publiques liées aux drogues en France et dans le monde sont très largement basées sur la répression: ce choix ne permet ni de réduire les risques liés aux usages, ni de diminuer la circulation et la consommation de produits stupéfiants. En repoussant les consommateurs aux marges de la loi, il entrave le travail de prévention et d'accès aux soins des associations et des professionnels.

La Fédération Addiction se mobilise donc afin de changer les lois en la matière, notamment chaque année le 26 juin à l'occasion de la journée mondiale d'action «*Support. Don't Punish*» («*Soutenez. Ne punissez pas.*»).

En 2023, au sein du Collectif pour une nouvelle politique (CNPDP) des drogues, la Fédération a lancé une grande campagne en faveur de la suppression des sanctions pénales pour simple usage de drogues. Cette campagne s'est appuyée sur plusieurs éléments dont :

- un argumentaire chiffré et sourcé détaillant de manière objective l'échec de la politique répressive: échec dans la réduction des consommations, coût exorbitant pour l'État, saturation des services de police et justice, entrave dans la rédaction des risques et l'accès aux soins...;
- une proposition de loi entièrement rédigée prouvant que la dépénalisation est une étape essentielle mais simple, y compris du point de vue juridique;
- une pétition sur le site de l'Assemblée nationale en soutien à la proposition de loi;
- des supports de communication : affiches, vidéos, etc.

Cette campagne de communication, élaborée et financée par les membres du CNPDP, visait à montrer par l'absurde l'iniquité des politiques des drogues actuelles.

La campagne, lancée par une

conférence de presse relayée dans de nombreux titres nationaux, a permis à la pétition de récolter plusieurs milliers de signatures en quelques semaines!

Sans surprise, cette campagne n'a pas touché le ministre de l'Intérieur qui a malheureusement continué au cours de l'année à stigmatiser les consommateurs dans ses prises de parole. Une situation qui a poussé le CNPDP à publier la tribune «*Politique des drogues : la répression en France, un chaos sanitaire et social*» dans Mediapart le 26 novembre 2023.

Mais de nouveaux liens ont été tissés avec des parlementaires: le CNPDP a travaillé avec eux afin de rédiger des textes qui devraient être déposés courant 2024 à l'agenda de l'Assemblée nationale et du Sénat.

Il s'agit d'une étape importante dans notre plaidoyer tant la question des sanctions pénales visant les consommateurs était jusque-là absente des débats publics sur les drogues.

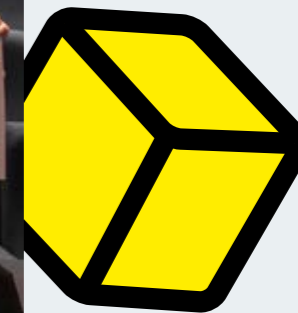


Mobilisés pour la campagne
«*Support. Don't Punish*»

Mais aussi en juillet

- Avec l'été, prennent fin les programmes de prévention en milieu scolaire dont *Unplugged*. Ce programme destiné aux classes de 6^e et 5^e a bénéficié en 2022-2023 à 16 020 élèves dans 534 classes et 188 collèges, répartis dans 13 régions.

<https://www.federationaddiction.fr/unplugged/>



Août • La formation par et pour les professionnels des addictions

L'activité de formation est un des piliers fondamentaux de la Fédération Addiction. À sa création en 2011, elle proposait un catalogue riche d'une quinzaine de formations nationales et organisait cinq formations sur site. Au fil du temps, l'offre de formation s'est diversifiée, guidée par le conseil d'administration et une unité de formation composée de quatre administrateurs soutenus par l'équipe salariée. Tout cela sans jamais dévier de ses principes de base :

- L'offre de formation reflète les positions de la Fédération Addiction en matière de politiques publiques.
- Elle cible principalement les professionnels spécialisés en addictologie, qu'ils soient membres du réseau ou non.
- Chaque formation est supervisée par un référent «fil rouge» garantissant la cohérence entre les interventions des experts.

Ainsi, l'activité de formation a non seulement évolué mais s'est aussi adaptée aux exigences de la formation continue pour obtenir la certification Qualiopi avec succès lors de l'audit intermédiaire de l'année.

En 2023, la Fédération a organisé une cinquantaine de sessions, dont 30 à Paris et 19 sur site, formant près de 500 stagiaires. Depuis 2011, le nombre de formations nationales a doublé, mais c'est surtout l'activité de formation sur site pour les équipes de professionnels qui a connu la plus forte croissance. L'équipe de formation s'efforce de répondre à cette demande tout en orientant les acteurs non spécialisés vers les adhérents de la Fédération Addiction qui proposent des formations.



25
formations nationales

19
formations sur site

150
jours de formation cumulés

450
stagiaires

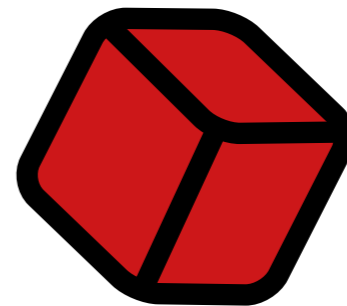
82
intervenants

En 2023, deux nouvelles formations ont enrichi le catalogue national. La première, issue d'un partenariat avec l'association AIDES, s'intitule «Parler sexualité dans un entretien de réduction des risques». La seconde, développée avec le médecin Pascal Gache, est un cursus long (10 jours de formation, des supervisions, des travaux intersessions) visant à une maîtrise avancée de l'entretien motivationnel.

Cependant, la formation à la Fédération Addiction ne se limite pas à son catalogue national. La transmission de nouvelles pratiques et la sensibilisation des professionnels non spécialisés sont au cœur des projets menés avec les partenaires. En 2023, les programmes comme *Unplugged* ou le Programme de soutien aux familles et à la parentalité (PSFP) ont formé près de 600 personnes. De plus, dans le cadre du projet «Accompagner les conduites addictives et l'insertion globale des personnes» en partenariat avec la

Fédération des acteurs de la solidarité (FAS), plus de 250 professionnels du secteur accueil-hébergement-insertion (AHI) ont bénéficié de formations.

La Fédération Addiction continue de se développer, innovant constamment pour répondre aux besoins des professionnels et contribuer à l'évolution des pratiques en matière de prévention et de traitement des addictions.



Les formations nationales ont lieu au siège de la Fédération à Paris



Septembre • Les jeux d'argent et de hasard

En 2023, le marché des jeux d'argent et de hasard (JAH) en France a continué sa croissance, avec un chiffre d'affaires atteignant 13,4 milliards d'euros, soit une hausse de 3,5% par rapport à 2022, qui était déjà une année record. Ces chiffres, publiés par l'Autorité nationale des jeux (ANJ), soulignent la popularité de ce secteur... ce qui ne va pas sans poser de questions en terme de jeu problématique et d'addiction. Selon le Baromètre santé 2019, parmi ceux ayant joué au cours de l'année écoulée, 4,4 % sont classés comme joueurs à risque modéré et 1,6 % comme joueurs excessifs.

Face à cette montée en puissance, la Fédération Addiction a initié en 2023 une dynamique de travail pour aider son réseau à répondre à la demande croissante de soutien. Cela a commencé par l'organisation d'une première journée nationale sur le thème «Addiction & jeux d'argent et de hasard: prévention, repérage, accompagnement», le 28 septembre

à Paris. Cet événement, qui a attiré 180 participants, a réuni des acteurs institutionnels (ANJ, direction générale de la santé, MILDECA, OFDT) et des professionnels de terrain pour dresser un état des lieux des pratiques en matière de jeux d'argent et de hasard en France. Des solutions ont été présentées pour mieux prévenir, réduire les risques, repérer et accompagner les joueurs problématiques. Fort de ce succès, un travail collectif continuera pendant les deux prochaines années pour renforcer l'information et la formation des professionnels de CSAPA et CJC, tout en facilitant la mobilisation des partenaires sur les territoires.

L'année 2023 a également été marquée par des débats autour des jeux à objets numériques échangeables (JONUM) et la régulation de la publicité des JAH. La Fédération Addiction s'est mobilisée lors des discussions à l'Assemblée nationale concernant le projet de loi visant «à sécuriser et réguler l'espace

numérique». Elle s'est opposée à certains amendements permettant aux JONUM de proposer des récompenses en cryptomonnaies, contournant ainsi les régulations existantes. Cette dérégulation est jugée particulièrement dangereuse dans un contexte où les problèmes et addictions liés aux jeux, notamment en ligne, augmentent rapidement. Enfin, la Fédération continue de plaider pour une meilleure régulation de la publicité des jeux d'argent et de hasard, en mettant un accent particulier sur les paris sportifs.

Avec ces initiatives, la Fédération Addiction s'engage à adapter ses actions pour répondre aux défis actuels, en soutenant les professionnels et en protégeant les joueurs vulnérables.



Mais aussi en septembre

→ Du 18 au 20 septembre s'est tenue à Mayotte la deuxième édition du colloque « Mayotte en santé » sur le thème « Territoires défavorisés ». Il était organisé par l'association Nariké M'sada, la POPAM (Plateforme Oppedia de prévention et de soins des addictions à Mayotte) et le centre hospitalier de Mayotte, avec le soutien d'un comité d'organisation dont faisait partie la Fédération Addiction. Une délégation de la Fédération Addiction s'est rendue sur place et est intervenue dans différentes séquences.

<https://www.federationaddiction.fr/unions-regionales/outre-mer/colloque-mayotte-en-sante-de-septembre-2023-les-actes-sont-disponibles>

→ Dans le cadre d'un cycle de 10 journées régionales sur les consommations de cocaïne et l'accompagnement des usagers, la Fédération Addiction organise une rencontre à la Réunion.

→ La Fédération Addiction a publié sa synthèse *La co-construction et le développement du pouvoir d'agir* réalisé avec ses adhérents en Nouvelle-Aquitaine. Fruit d'un travail de deux ans, ces documents proposent d'établir les notions sur lesquelles se basent le développement du pouvoir d'agir et la pair-aidance, ainsi que quelques recommandations pour l'accueil des pair-aidants.

<https://portail.federationaddiction.fr/shop/product/coconstruction-et-developpement-du-pouvoir-d-agir-452>

→ À la suite de l'expérimentation, la Fédération Addiction publie le *Guide d'implantation du programme de soutien aux familles et à la parentalité (PSFP) des 12-16 ans*

<https://www.federationaddiction.fr/publications/guides/guide-dimplantation-du-programme-de-soutien-aux-familles-et-a-la-parentalite-psfp-des-12-16-ans-un-projet-bati-sur-lengagement-collectif/>



Octobre • Coopération entre santé et justice

Depuis quelques années, la Fédération Addiction travaille à mieux faire travailler ensemble les secteurs de la santé et de la justice, notamment dans le cadre de l'orientation des multirécidivistes vers un parcours thérapeutique. Une trentaine d'expérimentations ont émergé, inspirées des dispositifs anglo-saxons de « justice résolutive de problèmes » (JRP). Mais la mise en œuvre de la JRP varie considérablement d'un dispositif à l'autre. Cette flexibilité théorique permet une adaptation aux contextes locaux mais rend difficile pour les acteurs le discernement entre ce qui constitue véritablement un JRP et en quoi elle se distingue d'autres formes de coopération santé-justice, comme les soins obligés.

Ainsi, face à la sollicitation croissante des acteurs de l'addictologie pour travailler sur ces modèles novateurs de coopération, la Fédération Addiction a publié en octobre 2023 une synthèse intitulée *Les dispositifs*

de justice résolutive de problèmes: enjeux et préconisations pour une coopération santé-justice innovante. Ce document offre un état des lieux des dispositifs de JRP et propose des recommandations pour leur mise en œuvre.

Cette publication s'adresse aux professionnels de la santé et à ceux de la justice, ainsi qu'à toute personne intéressée par ces enjeux de coopération. Elle s'inscrit dans la continuité des travaux récents de la Fédération Addiction sur l'articulation entre santé et justice, invitant les deux secteurs à utiliser des outils communs et à développer un langage partagé. En 2023, la Fédération Addiction a donc continué de promouvoir ses outils concernant les soins obligés, notamment auprès des SPIP (Services pénitentiaires d'insertion et de probation) et des cours d'appel, afin d'améliorer leur diffusion auprès des acteurs judiciaires.

Les jeunes sont également au cœur de cette dynamique, avec la publication de notre guide sur la stratégie d'intervention précoce au sein des établissements de la protection judiciaire de la jeunesse. Cette approche vise à intégrer les principes de la justice résolutive de problèmes dans les interventions auprès des jeunes, renforçant ainsi la coopération entre santé et justice dès le plus jeune âge.

Avec ces initiatives, la Fédération Addiction s'engage à promouvoir des pratiques innovantes et à soutenir les professionnels dans l'adaptation de ces nouveaux modèles de coopération, contribuant ainsi à une meilleure prise en charge des personnes en situation de multirécidive.

Mais aussi en octobre

→ La Fédération diffuse un spot publicitaire sur MyTF1 invitant les Français à « changer de regard » sur les consommations de drogues

<https://www.federationaddiction.fr/actualites/changeons-nos-regards-sur-la-consommation-de-drogue-un-spot-publicitaire-de-la-federation-addiction/>

→ Au congrès de la Société française de santé publique, la Fédération Addiction organise une session sur « Les dispositifs d'addictologie: coordonner les acteurs pour un accès à l'accompagnement sur l'ensemble des territoires ».

→ Au congrès de l'ATHS à Biarritz: l'équipe de la Fédération participe une conférence sur les addictions et les psychotraumatismes (projet Psychotraumaddicto) et présente avec le réseau d'addictovigilance et l'OFDT un atelier sur l'analyse de drogues et la coopération des différents acteurs pour la veille sanitaire sur les drogues.



Novembre • Le chemsex

Depuis 2022, la Fédération Addiction, en partenariat avec Aides, pilote le projet ARPA-Chemsex (Accompagnement en réseau pluridisciplinaire amélioré). Six sites pilotes, regroupant chacun une structure d'addictologie et un service de santé communautaire LGBTI sont engagés dans ce projet.

En novembre, un séminaire d'échanges de pratiques a réuni les sites pilotes pour discuter des actions chemsex menées dans le cadre du projet et pour enrichir leurs pratiques professionnelles grâce à des interventions d'experts. Les discussions ont notamment porté sur la possibilité de renouer avec une sexualité sans produits, l'hyperconsommation sexuelle et les infections sexuelles transmissibles.

Les sites pilotes continuent de mettre en œuvre et d'améliorer diverses initiatives, notamment :

- des permanences d'accueil et des groupes d'auto-support et de suivi;

- des tests d'auto-évaluation par et pour les chemsexuels;
- des activités occupationnelles telles que l'écriture, la voile, le souffle, les arts et le yoga;
- des outils de réduction des risques et une boîte de réduction des risques adaptée aux chemsexuels pour les médecins généralistes;
- une formation d'équipes hospitalières;
- des vidéos de sensibilisation sur le chemsex et la réduction des risques liés au GHB;
- des interventions en milieux festifs et queers;
- l'analyse de produits.

Aides et la Fédération Addiction ont également développé et diffusé des outils de communication pour les sites pilotes, incluant des affiches et flyers intitulés «Chemsex Club». Ces supports fournissent aux

chemsexuels toutes les informations nécessaires sur les coordonnées et actions des sites ARPA-Chemsex de leur région.

D'ici fin 2024, ce projet aboutira à un guide de bonnes pratiques destiné à aider les professionnels souhaitant développer des accompagnements pour les chemsexuels. Rendez-vous dans un an pour une journée nationale de clôture en novembre 2024.

Avec ces initiatives, la Fédération Addiction et Aides s'engagent à offrir un soutien adapté et innovant aux chemsexuels, tout en enrichissant les pratiques professionnelles dans ce domaine.

Mais aussi en novembre

- Comme chaque année, la Fédération Addiction a relayé la campagne du Mois sans tabac et a incité ses adhérents à se mobiliser. En Île-de-France plus particulièrement, la Fédération participe aux réunions du comité opérationnel. Plusieurs communications ont été effectuées afin d'inviter les structures à mettre en place des actions.
- Une délégation de la Fédération Addiction s'est rendue en Guyane pour rencontrer et consolider le travail collectif avec nos adhérents et partenaires sur place. Au programme : journée sur la cocaïne, visites des structures, échanges avec l'ARS et l'ensemble des acteurs.
- Au congrès français de psychiatrie, la Fédération Addiction organise et anime d'une session sur le thème « Addictions et troubles psychiques : équilibrer les enjeux, réinventer les approches »
- La Fédération Addiction est intervenue lors de la Club Health Conference organisée à Liverpool début novembre. Une présentation du réseau « Analyse ton prod' » a été réalisée dans le cadre d'un atelier sur ce thème. L'analyse à distance proposée par le réseau a également fait l'objet d'une présentation par les associations Psychoactif et Psychonaut.

Décembre • Addictions et précarité

Le 19 décembre 2023, la Fédération Addiction et la Fédération des Acteurs de la Solidarité (FAS) ont uni leurs forces pour organiser une journée nationale dédiée aux addictions et à la précarité. Cet événement, introduit par Pascale Brice, président de la FAS, et Catherine Delorme, vice-présidente de la Fédération Addiction, a rassemblé plus de 200 participants et a été rythmé par trois tables rondes et plusieurs ateliers couvrant des thématiques variées :

- Accueil et accompagnement des grands marginaux
- Conduites addictives en milieu professionnel
- Pair-aidance
- Prévention et accompagnement des jeunes en situation de précarité et addiction

Plus d'une vingtaine de professionnels sont intervenus, suscitant de nouvelles réflexions sur l'adaptation des dispositifs d'accompagnement

aux besoins des personnes en situation de précarité. Cette journée a également été l'occasion de dévoiler le plaidoyer commun élaboré par la FAS et la Fédération Addiction, fruit de plus de dix ans de partenariat.

Celui-ci propose quatre axes principaux pour répondre aux défis des conduites addictives dans les structures d'accueil et d'hébergement, tels que les déserts médicaux, le manque de moyens, le turnover des équipes, et le cloisonnement des secteurs :

- Dépénaliser l'usage de drogues pour mieux accompagner
- Agir sur les politiques publiques pour pérenniser l'offre d'accompagnement global
- Faire évoluer les organisations en intégrant la réduction des risques et des dommages
- Sensibiliser et former les professionnels pour renforcer leurs compétences

Ces propositions découlent de projets menés sur le terrain et co-construits avec les FAS régionales et les adhérents des deux fédérations.

Par ailleurs, en 2023, le projet d'accompagnement des personnes en situation de précarité et d'addiction, en partenariat avec la FAS a permis d'accompagner 42 structures dans quatre régions. Ce projet comprenait des formations pour les professionnels, des

actions directes pour les personnes accompagnées, et un soutien aux établissements pour faire évoluer leurs documents-cadres.

En Auvergne-Rhône-Alpes, le programme pluri-annuel de formation-action s'est achevé avec succès, mobilisant 47 structures de l'AH-L et 23 de l'addictologie, et formant 478 professionnels pour un changement de pratiques.



Mais aussi en décembre

→ La Fédération Addiction participe à Budapest au séminaire des membres et des experts du réseau *Correlation*. Une journée a été dédiée à la rencontre des points focaux européens tandis que les suivantes ont permis d'échanger sur les actualités du réseau.

<https://correlation-net.org/2023/12/12/expert-member-meeting-2023/>

→ Depuis plusieurs années, la Fédération Addiction se mobilise pour accompagner les structures médico-sociales spécialisées en addictologie à mieux prendre en charge le tabagisme en première intention. Dans ce cadre, un appel à candidatures a été lancé fin 2023 pour constituer un groupe de travail de professionnels exerçant en CAARUD. Objectif : publier un guide visant à améliorer la prise en charge du tabagisme en CAARUD.

→ La Fédération réunit ses administrateurs et salariés pour un séminaire de deux jours consacré à la refonte du projet associatif. La version finale sera soumise à l'assemblée générale 2024.

→ Dans le cadre du projet AIPAUC, la Fédération Addiction participe au dispositif inter-régional d'orientation et d'accueil des usagers de crack franciliens coordonné. Elle organise depuis 2022 des réunions cliniques entre les structures parisiennes orienteuses et les structures de soins résidentiels en région. Ce cycle de réunions s'est conclu en décembre 2023 par l'organisation d'un séminaire sur l'accueil des usagers de crack qui a permis d'émettre des recommandations pratiques.

Le mot de la déléguée générale

En février 2023, j'ai la chance de partir une semaine en voyage d'étude au Québec. C'est à l'occasion de ce séjour que Jean-Sébastien Fallu, chercheur en psychologie de l'éducation, spécialiste nord-américain des questions de drogues, me raconte sa démarche d'auto-dévoilement. Je lis les articles de presse où il est question de sa démarche, bienveillante, respectueuse, militante. «*Je ne cherche pas à être un modèle, je ne veux pas glorifier l'usage de la drogue. Je veux simplement contribuer à élargir les œillères.*». Je propose alors de l'inviter à notre congrès d'Orléans.

Son intervention est très remarquée. Elle est pour moi nécessaire: parce qu'elle permet de changer les représentations sur les personnes utilisatrices de drogues et parce qu'elle s'inscrit dans une démarche globale de réduction des risques et de prévention. Sans banaliser l'usager, elle ne le diabolise pas non plus. Elle permet de parler des drogues de

manière sereine, en évacuant l'aspect moralisateur.

Quelques mois plus tard, dans le cadre de la préparation du *Dry January* je rencontre Charlotte Peyronnet, autrice du livre *Et toi, pourquoi tu bois?* qui raconte son douloureux parcours avec l'alcool et comment elle a réussi à aller mieux par l'abstinence. Nous parlons réduction des risques, abstinence et elle me raconte la stigmatisation que subissent les personnes qui ne boivent plus/pas d'alcool.

Ces deux rencontres reflètent selon moi ce qu'est la Fédération Addiction: un réseau d'acteur engagés pour qui, ce qui compte, d'abord et avant tout, c'est la parole de la personne en face de nous. C'est pour cela que nous travaillons, pour changer les représentations, pour lutter contre les stigmatisations, dans une démarche militante alliant clinique et politique. Ce sont deux personnes qui m'ont marquée mais j'aurais pu en citer mille autres, à



tel point mon quotidien est rempli de rencontres qui bouleversent et bousculent. C'est pour cela que je me lève le matin, apporter ma petite pierre à l'édifice, dans un monde terne et déprimant où la morale et la répression semblent parfois régner. Ces rencontres, comme toutes celles que j'ai eues avec les adhérents de la Fédération Addiction, avec nos partenaires, avec mon équipe salariée, dans le cadre de la révision de notre projet associatif, redonnent de l'espoir, espoir nécessaire pour ne pas baisser les bras et pour aller de l'avant!

Marie Öngün-Rombaldi

Le conseil d'administration de la Fédération Addiction

Collège des personnes morales

- Hocine Belayel (Association d'éducation et de prévention, AEP)
- Mario Blaise (centre médical Marmottan)
- Frédéric Brzozowski (La Sauvegarde du Nord), **trésorier**
- Maxime Cloqué (Le Pélican)
- Évelyne Coulouma (Épisode)
- Benoît Delavault (SIDA Paroles)
- Laurent Deligne (Cedr'Agir)
- Jean-Michel Delile (CEID Addiction), **président**
- Léon Gomberoff (association Aurore)
- Anne Guérin (Groupe SOS Solidarités)
- François Hervé (AKATIJ)
- Benoît Le Goff (La Boussole), **membre du bureau**
- Naïra Meliava (Oppelia)
- Joséphine Micali (SEDAP)
- Laurent Michel (CSAPA Pierre-Nicole - Croix rouge)
- Gauthier Waeckerle (Ithaque)

Collège des adhérents individuels

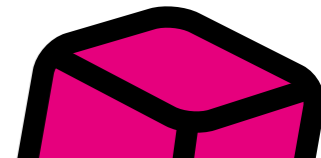
- Lilian Babé (directeur adjoint d'un établissement médico-social)
- May Boumendjel (psychiatre)
- Nicolas Chottin (doctorant en sciences de l'éducation et formation)
- Françoise Etchebar (médecin)
- Romain Gomet (médecin addictologue)
- Muriel Grégoire (psychiatre)
- Gladys Lutz (docteure en psychologie du travail)
- David Saint-Vincent (coordinateur formation, développement et recherche)
- Géraldine Talbot (médecin addictologue)
- Véronique Garguil (psychologue), **secrétaire générale**

Pôle Médecine générale Addiction

- Xavier Aknine (médecin généraliste exerçant en libéral)

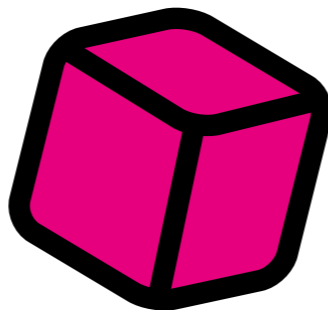
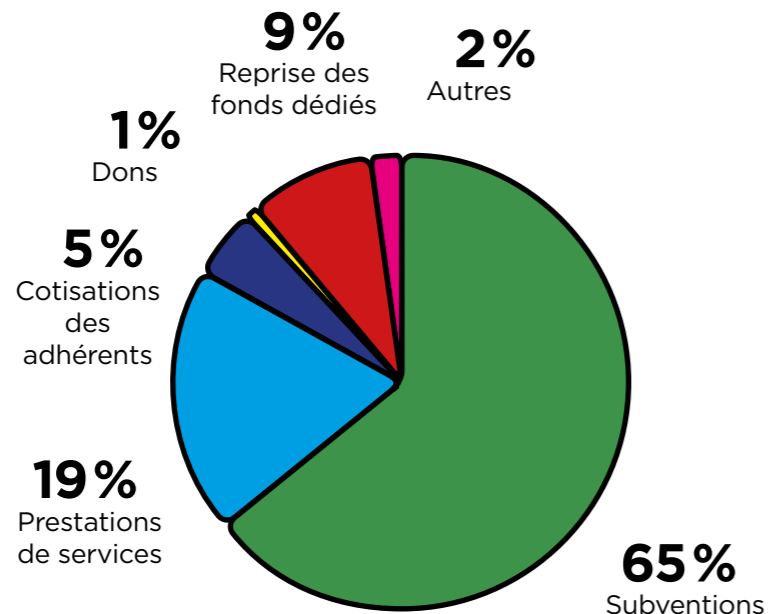
Collège des unions régionales

- Maud Caverzasio (Bourgogne-Franche-Comté)
- Maxime Cloqué (Auvergne-Rhône-Alpes)
- Catherine Delorme (Île-de-France), **vice-présidente**
- Lionel Diény (Grand Est), **membre du bureau**
- Laurence Emin (Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse), **trésorière adjointe**
- Xavier Fournival (Hauts-de-France)
- Martine Lacoste (Occitanie), **vice-présidente**
- Pascale Neveu (Centre-Val de Loire)
- Pierre Perrocheau (Pays de la Loire)
- Brigitte Reiller (Nouvelle-Aquitaine)
- Julie Roucou (Normandie)



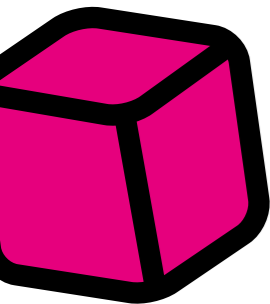
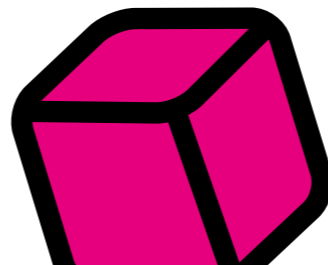
Les ressources de la Fédération Addiction

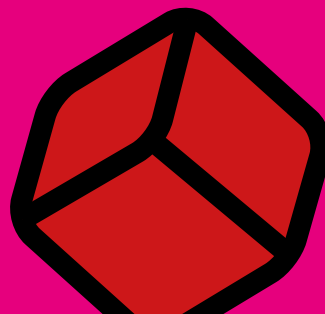
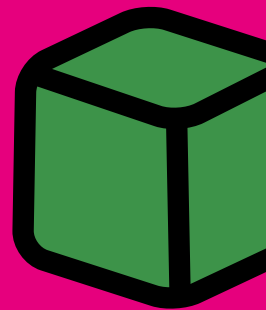
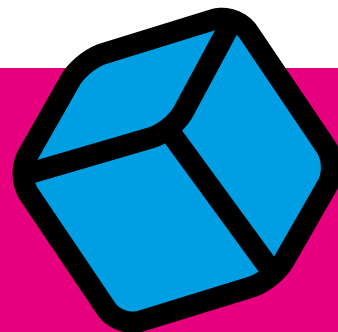
Recettes 2023: 4,55 millions d'euros



Les salariés de la Fédération

<p>Pôle Plaidoyer et communication Responsable Benjamin Tubiana-Rey</p> <p>Le pôle Plaidoyer et communication organise les actions de plaidoyer de la Fédération Addiction envers les pouvoirs publics et les instances internationales, met en place la stratégie de communication et est chargé des relations presse</p>	<p>Pôle Territoires et vie fédérale Responsable Alexandre Picard</p> <p>Le pôle Territoires et vie fédérale est chargé des liens avec les adhérents et les acteurs du premier recours, il coordonne le déploiement du projet associatif (instances statutaires, formations, organisation du congrès, animation des unions régionales) et supervise les enjeux territoriaux</p>	<p>Direction Déléguée générale Marie Öngün-Rombaldi</p>	<p>Pôle Expérimentation, innovation, recherche Responsable Alexis Grandjean</p> <p>Le pôle Expérimentation, innovation, recherche déploie et accompagne les projets innovants et les expérimentations en matière de prévention, réduction des risques et soins</p>	<p>Pôle Pratiques professionnelles Responsable Marine Gaubert</p> <p>Le pôle Pratiques professionnelles coordonne les projets d'accompagnement des évolutions des pratiques en prévention, réduction des risques et soins et contribue aux travaux des autorités sur les missions et pratiques des structures d'addictologie</p>	<p>Secrétariat général Finances, ressources humaines et développement Responsable Mathilde Colas</p> <p>Le secrétariat général soutient Fédération Addiction d'un point de vue financier, administratif et RH. Il l'accompagne dans les démarches de développement</p>
<p>Contribution aux politiques publiques Mobilités européennes Léa Montagnier</p> <p>Plaidoyer international Partenariats francophones Sacha Hertzog</p> <p>Projets numériques Pauline Amadé-Dimitrov</p> <p>Graphiste Enzo Cannas-Serryn</p>	<p>Accueil, hébergement, insertion Claire Wright Aurélia Olmi</p> <p>Évènements et fonctionnement statutaire Valérie Sallandre</p> <p>Formations Ariane Malinofsky</p> <p>Acteurs du premiers recours et pôle MG Addictions Monde du travail Organisation territoriale de la santé Olivier Cruzier Amin Morghad</p>	<p>Addictions sans substances Alexis Grandjean</p> <p>Famille et parentalité Elsa Baldacci Clara Houdaille</p> <p>Programmes de prévention en milieu scolaire (Primavera, Unplugged) Elsa Baldacci Sacha Hertzog Clara Houdaille Aurélia Olmi Jonathan Rayneau Claire Wright</p> <p>Programme MesChoix Alexis Grandjean</p> <p>Jeunes consommateurs et intervention précoce Elsa Baldacci</p> <p>Addictions et précarité Claire Wright</p>	<p>Accompagnement des consommations Analyse de drogues Cannabis Cocaïne Milieux festifs Prévention des surdoses Sacha Hertzog</p> <p>Alcool Savoirs expérimentiels Aurélia Olmi</p> <p>Chemsex Questions liées au genre Soin résidentiel Jonathan Rayneau</p> <p>Équipes de liaison et de soins en addictologie Justice et prévention de la délinquance Barbara Sclafar</p> <p>Hépatites et maladies du foie Marine Gaubert</p> <p>Santé mentale Léa Montagnier</p> <p>Tabac Olivier Cruzier Amin Morghad</p>	<p>Accueil et standard Valérie Sallandre Ariane Malinofsky</p> <p>Comptabilité - suivi budgétaire Jean-Moïse Exantus</p> <p>Comptabilité et gestion des adhésions Catherine Faucon</p>	





FÉDÉRATION
ADDITION
Prévenir | Réduire les risques | Soigner

104, rue Oberkampf - 75011 Paris
Tel. +33 (0)1.43.43.72.38
www.federationaddiction.fr